

COMMUNIQUE DE PRESSE

Conseil municipal du jeudi 16 juillet 2020

A l'ordre du jour de ce conseil municipal de début de mandat : la désignation des représentants de la Ville dans différentes instances, l'approbation du compte administratif 2019 et du budget supplémentaire 2020, l'adhésion de Mérignac à l'association de préfiguration du projet TARMAQ et le lancement des travaux du nouveau gymnase de Chemin Long.

Approbation du compte administratif 2019 : une gestion saine malgré un contexte tendu

Dans le cadre de la contractualisation avec l'Etat, l'objectif d'évolution des dépenses de fonctionnement a été respecté. Le niveau d'autofinancement s'élève à 9,8M€. Les dépenses d'équipement atteignent leur niveau le plus élevé de la mandature (16M€). Il n'y a pas eu de recours à l'emprunt. Entre 2014 et 2019 l'encours de la dette a connu une baisse de 57%. Ramené aux nombres d'habitants il est de l'ordre de 69€ par Mérignacais (contre 1384€ dans les villes de même strate).

Cette gestion saine et performante a été réalisée dans un contexte économique tendu, avec notamment une perte de la DGF de 11M€ depuis 2014. La crise sanitaire a également eu un impact sur les dépenses de fonctionnement : achats de masques et nettoyage des locaux (813 000 €), primes aux agents (135 000 €), subvention complémentaire au CCAS (400 000€), subvention exceptionnelle aux associations (300 000 €).

Mérignac soutient l'industrie aéronautique dans sa transition

Les élus ont voté l'adhésion à l'association de préfiguration du projet TARMAQ, la future cité des savoirs aéronautiques et spatiaux. Ce projet a pour ambition d'être demain un lieu hybride de diffusion, d'acquisition, de conservation, de transmission des savoirs.

TARMAQ portera et accueillera des actions de :

- Formation aux nouveaux métiers de l'aéronautique et du spatial, en lien notamment avec les enjeux de transition écologique qui se posent à la filière aéronautique,
- Conservation du patrimoine historique aéronautique et spatial régional,
- Mise en valeur des innovations portées par les PME ETI régionales du secteur,
- Acculturation du plus grand nombre à l'aéronautique et au spatial afin de susciter les

vocations de demain.

L'aéronautique regroupe plus de 10 000 emplois à Mérignac. Les efforts déjà consentis par la filière pour réduire son impact environnemental, vont s'accélérer sur toute la chaîne de valeur : conception, exploitation, maintenance, démantèlement. La résilience du secteur passera nécessairement par cette transformation déjà largement conduite à l'échelle européenne : la neutralité carbone est l'objectif poursuivi par toute l'industrie, contribuant à réduire les émissions de CO2 de 20% à chaque nouvelle génération d'aéronef. Cette transformation industrielle se fera au travers de ruptures technologiques dont TARMAQ sera la vitrine (propulsion, hybridation, électricité, hydrogène, fibre optique, nouveaux matériaux, Li-Fi, analyse de données, maintenance prédictive, utilisation des dispositifs de réalité virtuelle et réalité augmentée...).

Alain Anziani a souligné le renouveau de cette filière qu'il faut épauler dans sa transition écologique ainsi que l'importance de la formation dans cet accompagnement au changement.

Les membres de droit de l'Association seront au nombre de 4 : le Région Nouvelle Aquitaine, Bordeaux Métropole, la Ville de Mérignac et l'AEROCAMPUS Aquitaine.

Un nouveau gymnase à Chemin long

Les élus du conseil municipal ont approuvé le marché de maîtrise d'œuvre pour la construction du gymnase de Chemin Long. Cet équipement de 2600 m2 sur deux niveaux sera mutualisé avec l'école voisine. Ce bâtiment sera réalisé par l'Atelier Ferret Architecture. Coût total : 7,5M €.

Prochain conseil municipal : Lundi 5 octobre à 18h.

Contact presse :

Virginie Bougant

Chargée de communication et des relations presse

06 27 52 48 69 – 05 56 55 66 18

v.bougant@merignac.com